

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 33936 Numéro SIREN : 879 870 913 Nom ou dénomination : Ivanhoé Logistique
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2023 sous le numéro de dépôt 44230



SASU IVANHOE LOGISTIQUE

Comptes annuels

31 décembre 2022 - 12 mois

Certifié conforme, le 29 juin 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Karim Habra', written over a horizontal line.

Ivanhoé Europe Management
Président
Elle-même représentée par Karim Habra
Gérant

Exercice clos le 31/12/2022

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	196		196	221
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		196		196	221
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	17		17	
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	256		256	595
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	272		272	595
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		468		468	816

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 226	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(24 284)	(13 019)
	Résultat de l'exercice	(9 980)	(11 264)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(33 037)	(23 284)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	31 454	20 230
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 051	3 870
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	33 506	24 100
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	468	816
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(9 979,57)	(11 264,22)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		33 506	3 870
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			



SASU IVANHOE LOGISTIQUE

Comptes annuels

31 décembre 2022 - 12 mois

Certifié conforme, le 29 juin 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'K. Habra', written over a horizontal line.

Ivanhoé Europe Management
Président
Elle-même représentée par Karim Habra
Gérant

Exercice clos le 31/12/2022

Annexe au Bilan

La SAS Ivanhoé Logistique a été immatriculée au registre du commerce des sociétés le 16 décembre 2019, sous la forme juridique d'une société par actions simplifiée à associé unique, sous le numéro d'identification 879 870 913 R.C.S. PARIS.

Le siège de la Société est au 28/32 Avenue Victor Hugo - 75116 PARIS.

Le capital social de la SAS Ivanhoé Logistique est détenu à 100% par Ivanhoé Cambridge Logistique France.

Le montant du capital social est de 1 226 euros composés de 1 226 parts sociales de 1 euros.

Faits significatifs de l'exercice

- Par décision unique de l'associé en date du 23 juin 2022, les résolutions suivantes ont été prises :
 1. Le résultat déficitaire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 d'un montant de 11 264 euros a été affecté dans son intégralité en report à nouveau, ainsi le report à nouveau après affectation s'élève à - 24 283 euros.
 2. Après avoir approuvé les comptes au 31 décembre 2021, les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social. Il a été décidé de ne pas dissoudre la société et de poursuivre l'activité malgré les pertes constatées.

Crise Russie / Ukraine

Par ailleurs, la société est restée attentive à l'évolution du conflit armé entre l'Ukraine et la Russie, qui a débuté le 24 février 2022, et ses impacts potentiels sur l'économie mondiale. La Société n'ayant pas d'exposition directe en Ukraine et en Russie, l'impact de cet événement apparaît à ce jour limité.

A l'avenir, l'évolution du contexte sanitaire et géopolitique pourrait toutefois avoir des conséquences sur la performance du secteur d'activité de la société, la valorisation et la liquidité de ses actifs.

Evénements postérieurs à la clôture

Depuis le 31 décembre 2022, date de clôture du dernier exercice, il est à noter :

Le contexte sanitaire et géopolitique restant incertain, il est encore difficile d'évaluer son potentiel impact sur les activités de la Société et ses résultats en 2023 qui seraient en tout état de cause sans conséquence sur la continuité d'exploitation de la société pendant les douze prochains mois.

Règles et Méthodes Comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Les comptes annuels au 31 décembre 2022 ont été préparés dans un contexte évolutif de crise sanitaire et économique lié au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Le bilan de l'exercice présente un total de 468 euros.

Le compte de résultat affiche un total produits de 17 euros et un total charges de 9 996 euros, dégageant ainsi une perte de 9 980 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022.
Il a une durée de 12 mois.

Référentiel comptable :

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

Règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologuées par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général

La loi n° 83 353 du 30 Avril 1983

Le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983

Les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation,

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et Méthodes Comptables

Méthodes et règles d'évaluation

Bases d'évaluation, jugement et utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour déterminer la valeur des actifs et passifs, évaluer les aléas positifs et négatifs à la date de la clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

Dans le contexte économique actuel, la valorisation retenue pour les titres de sociétés détenues pourrait ne pas refléter, dans un sens ou dans l'autre, le potentiel de ces actifs et l'évolution possible de leur valeur, qui est notamment impactée par les conditions de marché, les volumes de transactions et le contexte économique. Il pourrait exister un écart entre les valorisations retenues, dont les estimations faites par les experts sont rendues plus difficiles dans le contexte actuel, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées des cessions.

Immobilisations Financières

Titres de participations et créances rattachées

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Teste de dépréciation

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est appréciée en fonction de leur valeur d'utilité, estimée notamment par référence à l'actif net de la filiale réévalué en fonction des données patrimoniales et à la détermination du juste prix des différents actifs et passifs sur la base de leur valeur de marché ou à la valeur obtenue par actualisation des flux de trésorerie générés par son exploitation et intégrant la prise en compte d'une valeur de sortie nette de frais. Lorsque la valeur d'inventaire ainsi obtenue est inférieure à la valeur comptable des titres, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

A la clôture de l'exercice, en l'absence d'indice de perte de valeur, aucune dépréciation des titres de participation n'a été comptabilisée.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Au 31 décembre 2022, la trésorerie d'Ivanhoé Logistique est constituée d'un montant disponible de 256 euros figurant en dépôt sur les comptes ouvert auprès de la BNP.

Charges à répartir

Néant.

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Néant.

Emprunts et dettes financières diverses

Néant.

Chiffre d'affaires

Néant.

Autres informations

La société n'a aucun effectif salarié au 31 décembre 2022.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	221		10		35	196
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	221		10		35	196
TOTAL		221		10		35	196

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles }					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	17	17	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		17	17	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 051	2 051		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	31 454	31 454		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		33 506	33 506		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	1,2260	1 226,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	1,2260	1 226,00

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	1 000			226	1 226
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(13 019)	(11 264)			(24 284)
Résultat de l'exercice	(11 264)	11 264		(9 980)	(9 980)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	(23 284)			(9 754)	(33 037)

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (23 284)

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (23 284)

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (9 754)

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2022	31/12/2021	%	%	31/12/2022	31/12/2021	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total								
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL								

Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		2 051
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 051
Fournisseurs Factures non parvenues	2 051	

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2022	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			196
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations			17
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières			
Autres éléments			

Engagements financiers

	31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2022

IVANHOE CAMBRIDGE LOGISTIQUE FRANCE

28/32 Avenue Victor Hugo

75116 PARIS

Filiales et participations

	31/12/2022	Capitaux propres	quote part détenue en pour cent	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises		118 002 181		(747 901)
b) étrangères				

Filiales et participations

	31/12/2022	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2022

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
IVANHOE CAMBRIDGE LOGISTIQUE FRANCE 28/32 Avenue Victor Hugo - 75116 PARIS	SAS	41 000 860	100,00

IVANHOE LOGISTIQUE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.226,00 euros
Siège Social : 28/32 avenue Victor Hugo, 75116 Paris
879 870 913 R.C.S PARIS
(la « Société »)

TEXTE DES PROJETS DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du rapport de gestion du Président, approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes dudit exercice se soldant par une perte de (9.980) euros ainsi que les opérations traduites par ces comptes.

En conséquence, l'Associé Unique donne au Président *quitus* entier et sans réserve de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Associé Unique, après avoir constaté que le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par une perte de (9.980) euros, décide d'affecter en totalité ce résultat déficitaire au compte « **Report à nouveau** ».

Compte tenu de son solde antérieur de (24.284) euros, le solde du compte Report à nouveau après affectation sera porté à (34.264) euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveront à (33.037) euros.

Par ailleurs, l'Associé Unique prend acte de ce qu'il n'a pas été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Décision concernant les conventions réglementées

L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité qui seront nécessaires.

habra

habra (28 juin 2023 18:04 GMT+2)

Ivanhoé Europe Management

Président

Elle-même représentée par Karim Habra

Gérant

IVANHOE LOGISTIQUE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.226,00 euros

Siège Social : 28/32 avenue Victor Hugo, 75116 Paris

879 870 913 R.C.S PARIS

(la « Société »)

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EN VUE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Cher Associé Unique,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous fournirons toutes précisions et renseignements complémentaires sur les documents afférents aux comptes de l'exercice 2022, qui vous ont été communiqués dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et statutaires.

Conformément aux dispositions légales, nous vous présentons ci-après notre rapport de gestion.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1. Activité de la Société

Il est rappelé que la Société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- à titre principal, l'acquisition, la souscription, la prise de participation, la détention, directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de souscription ou d'achat de titres, actions, parts sociales ou autres droits sociaux, dans toutes sociétés, françaises ou étrangères, exerçant une activité civile ou commerciale ;
- toutes prestations de tous services, en ce compris, en matière civile, administrative, financière, comptable, commerciale, information ou de gestion au profit de toutes filiales de la Société ou de toutes autres sociétés ou entités, françaises ou étrangères, dans lesquelles elle détiendrait une participation ;
- la souscription de tous prêts ou la signature de toute autre convention de ce type avec un établissement de crédit, une institution financière ou une société du groupe exclusivement dans le cadre des activités mentionnées ci-dessus, étant précisé que la Société peut elle-même consentir un prêt uniquement à une autre société du groupe ;
- l'octroi de toutes sûretés réelles ou personnelles, cautions, garanties et plus généralement toutes opérations autorisées aux termes de l'article L. 511-7 3^{ème} du Code monétaire et financier ;
- et plus généralement, toutes opérations civiles, commerciales, financières, immobilières et mobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus spécifiés ou à tout autre objet connexe ou complémentaire.

Les activités ci-dessous pouvant être menées directement en tout ou en partie, ou bien au moyen de participations par actions, parts sociales, titres de participations ou équivalents dans d'autres sociétés ou entités.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 0 euro.

Le total des charges d'exploitation de l'exercice s'élève à 9.962 euros contre 11.365 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice est constitué par une perte de (9.980) euros, contre une perte de (11.264) euros au titre de l'exercice précédent.

1.2. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'activité de la Société est marquée par une baisse des charges d'exploitation, qui se reflète dans le résultat net de l'exercice au terme de l'exercice clos au 31 décembre 2022 qui, bien qu'il demeure déficitaire, fait apparaître une progression comparativement au résultat de l'exercice précédent.

1.3. Faits marquants intervenus au cours de l'exercice écoulé

- Affectation du résultat 2021

Le 23 juin 2022, il a été décidé par l'Associé Unique, sur proposition du président, d'affecter en totalité le résultat déficitaire de (11.264) euros de l'exercice clos au 31 décembre 2021, au compte report à nouveau (« **Report à nouveau** »), dont le solde s'est trouvé porté, après affectation, à un total de (24.284) euros.

- Autres

Par ailleurs, la Société est restée très attentive à l'évolution du conflit armé entre l'Ukraine et la Russie, ayant débuté le 24 février 2022, et ses impacts potentiels sur les conditions économiques à l'échelle internationale. La Société n'ayant pas d'exposition directe en Ukraine et en Russie, l'impact immédiat sur l'activité de la Société est demeuré limité sur l'exercice 2022.

1.4. Evènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2022, date de clôture du dernier exercice, le contexte géopolitique demeure instable.

Une vigilance est fortement recommandée quant aux conséquences indirectes liées à la guerre en Ukraine qui s'est poursuivie jusqu'à ce jour, ainsi qu'aux impacts à long terme de celle-ci.

1.5. Activité en matière de recherche et développement

Il est précisé, en application de l'article L.232-1 du Code de commerce, qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé aucune dépense dans les domaines de recherche et développement.

1.6. Liste des succursales existantes de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, il est précisé que la Société ne possède aucune succursale.

1.7. Information sur les prêts consentis par la Société

Aucun prêt n'a été accordé par la Société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

1.8. Répartition du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application de l'article L. 233-12 dudit code, l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote de la Société, est précisée ci-après :

- Ivanhoé Cambridge Logistique France : 1.226 parts sociales d'une valeur nominale de 1 euro, soit 100% du capital de la Société.

1.9. Evolution prévisible de la Société et perspective d'avenir

Tel qu'évoqué préalablement, les évènements liés à la guerre seraient susceptibles d'avoir un impact sur la performance, la valorisation et la liquidité de l'actif, le montant des loyers perçus, la qualité de crédit des locataires et dans certains cas, le respect des covenants bancaires.

Néanmoins, cet impact demeure à ce stade difficile à évaluer. La visibilité sur des éventuelles conséquences à moyen et long terme reste limitée de même que la réalisation d'un chiffrage des risques apparaît périlleux.

2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Forme juridique	Dénomination	Numéro RCS	Pourcentage de détention	Chiffre d'affaires (euros)	Résultat net (euros)
SCI	Ivanhoé Logistique Gonesse	492 853 494	0,01	1.566.491	(714.234)
SCI	Ivanhoé Logistique Goussainville	528 168 826	0,01	1.151.941	9.081
SNC	Ivanhoé Logistique Bondoufle	833 412 315	0,01	3.801.646	(44.751)
SNC	Ivanhoé Logistique Combs	833 411 663	0,01	1.475.664	(296.315)
SNC	Ivanhoé Logistique Evreux	841 475 387	0,01	845.640	236.239
SNC	Ivanhoé Logistique Fos	889 313 763	0,1	3.444.969	(508.243)
SNC	Ivanhoé Logistique Marly	833 411 879	0,01	2.701.019	(169.577)
SNC	Ivanhoé Logistique Mer	887 671 253	0,1	2.00	(502.922)
SNC	Ivanhoé Logistique Roye	887 630 309	0,1	1.00	(1.276.798)
SNC	IL Colombes	914 776 943	1	0.00	(38.237)

3. RESULTAT – AFFECTATION

3.1. Présentation des comptes annuels de la Société et méthodes d'évaluation des états financiers de la Société

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. L'exercice considéré a une durée de 12 mois, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2022 présente un total de 468 euros.

Le compte de résultat affiche un total « produits » de 17 euros et un total « charges » de 9.996 euros, dégageant ainsi un résultat de (9.980).

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif :

	Exercice 31.12.2022	Exercice 31.12.2021
Chiffre d'affaires	0.00	0.00
Autres achats et charges externes	9.962	11.365
Impôts et taxes	0.00	0.00
Total Produits d'exploitation	0.00	0.00
Total Charges d'exploitation	9.962	11.365
Résultat d'exploitation	(9.962)	(11.365)
Résultat financier	17	101
Résultat courant avant impôt	(9.946)	(11.264)
Résultat exceptionnel	(34)	0.00
Total des Produits	17	0.00
Total des Charges	9.996	11.264
Résultat de l'exercice	(9.980)	(11.264)
Total bilan	468	816

3.2. Proposition d'affectation du résultat

3.2.1. Affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022 une perte de (9.980) euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- Affecter le résultat de l'exercice d'un montant de (9.980) euros au poste Report à nouveau qui, après affectation et compte tenu de son solde antérieur au 31 décembre 2022 de (24.284) euros, est porté à la somme de (34.264) euros.

En outre, il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L.232-10 du Code de commerce, la Société est en principe tenue d'affecter à la réserve légale une fraction du bénéfice réalisé, à hauteur de 5% minimum, jusqu'à ce que le montant de la réserve légale atteigne 10% du capital social de la Société.

A ce jour, en l'absence de bénéfice réalisé au terme de l'exercice clos au 31 décembre 2022, la Société ne peut procéder à cette affectation.

3.2.2. Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Il est rappelé ce suit :

- Lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, il a été constaté, au terme du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 23 juin 2022, que les pertes rendaient le montant des capitaux propres inférieur à la moitié du capital social.
- Il a alors été décidé de (i) ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société et de (ii) poursuivre l'activité malgré les pertes constatées.

Au regard des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, nous constatons que le montant des capitaux propres demeure inférieur à la moitié du capital social. Les capitaux propres au terme de l'exercice 2022 ressortent en effet à un total de (33.037) euros, pour un capital social de 1.226 euros.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code du Commerce, la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social ou de réduire son capital social du montant nécessaire pour que la valeur des capitaux propres soit au moins égale à la moitié de son montant.

Eu égard aux perspectives de développement de la Société, il est recommandé de ne pas procéder à une reconstitution anticipée des capitaux propres par voie d'augmentation ou réduction de capital. En effet, selon les estimations financières pour l'exercice à venir, les capitaux propres devraient être reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social au cours de l'exercice 2023.

3.2.3. Distribution antérieure de dividendes

Conformément à l'article 243bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

3.3. Etat des dépenses et charges non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous indiquons qu'il n'existe pas de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

4. SOUSCRIPTION OU ACHAT D'ACTIONS – ATTRIBUTION ACTIONS GRATUITES

4.1. Options de souscription ou d'achat d'actions

Conformément aux dispositions de la Loi n°2001-420 du 15 mai 2001 et aux dispositions prévues aux articles L. 225-177-1 à L. 225-186 du Code de commerce, sur renvoi de l'article L. 227-1 alinéa 3 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune opération d'option d'achat ou de souscription d'action n'a été réalisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et que l'établissement d'un rapport spécial n'est donc pas requis.

4.2. Actions gratuites

Conformément à l'article L.225-197-4 du Code de commerce et aux dispositions prévues par les articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce, sur renvoi de l'article L. 227-1 alinéa 3 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune opération d'attribution gratuite d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

5. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce, il est indiqué qu'il n'a été conclu aucune convention réglementée au titre de l'exercice écoulé.

6. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6-1 et L.441-4 du Code de commerce, les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs, à la clôture des deux derniers exercices sont précisés, par date d'échéance, dans le tableau ci-dessous :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Article D441-I.-1° Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D441-I.-2° Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 61 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 61 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A)Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées h.t.												
Pourcentage du montant total des achats h.t. de						0,00%						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice												0,00%
(B)Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	NEANT						NEANT					
Montant total des factures exclues	NEANT						NEANT					
(C)Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - article L 441-6 ou L443-1 du code du commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : selon modalités précisées sur la facture Délais légaux : selon article L443-1 du Code de commerce						Délais contractuels : selon modalités précisées sur la facture Délais légaux : selon article L443-1 du Code de commerce					

7. DIRECTION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

7.1. Situation du mandat du Président

La société Ivanhoé Europe Management, société à responsabilité limitée au capital de 76.000,00 euros, dont le siège social est situé au 28/32 avenue Victor Hugo, 75116 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 840 098 776, a été nommée président de la Société, pour une durée indéterminée, aux termes des statuts constitutifs en date du 12 décembre 2019.

7.2. Mandat des commissaires aux comptes

Nous vous rappelons que la Société est tenue de nommer un commissaire aux comptes si, à la clôture de l'exercice, la Société dépasse au moins deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan supérieur à 4.000.000 euros ;
- Chiffres d'affaires HT supérieur à 8.000.000 euros ;
- Nombre de salariés au cours de l'exercice supérieur à 50.

La Société ne dépassant pas ces seuils, nous vous proposons de ne pas procéder à la nomination d'un commissaire aux comptes titulaire.

* *

*

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à adopter les résolutions qui vous seront soumises.

Fait à Paris,
Le 28 juin 2023

habra

habra (28 juin 2023 18:04 GMT+2)

Ivanhoé Europe Management
Président

Elle-même représentée par Karim Habra
Gérant